

Du Cratyle à la Théorie des Matrices et des Étymons : une longue tradition dans le débat sur la motivation ou l'arbitraire des mots

F. Mihai DAT, GRELISC EA 4178 - CPTC, Université de Bourgogne

Preliminaires

Pourquoi recourons-nous à telle ou telle forme pour désigner telle réalité ou tel concept ? La fixation des dénominations est-elle tout à fait arbitraire ou a-t-elle sa raison d'être ? Ces questions, qui n'ont cessé d'alimenter la réflexion en Occident depuis l'Antiquité, sont en fait loin d'être univoques : elles contiennent au moins deux interrogations distinctes.

La première porte sur les formes mêmes du langage : comment ces formes sont-elles apparues ? Aux termes d'une loi ou d'une sorte de convention passée entre les hommes d'une époque reculée ? Ou bien se sont-elles imposées au fil des interactions entre nos lointains ancêtres ?

La seconde a pour objet la nature même du lien qui existe entre référent et signifiant : peut-on parler d'une manière générale d'une ressemblance ou, tout au moins, d'une certaine convenance naturelle entre les formes linguistiques et les objets désignés, ou bien le rapport entre les deux est-il totalement arbitraire ? De la réponse à cette

question découle une question subsidiaire, concernant l'équilibre, dans les langues naturelles, entre ces deux possibilités : autrement dit, la balance est-elle égale, ou bien penche-t-elle sensiblement d'un côté (ressemblance/motivation) ou de l'autre (arbitraire) ?

Bien des auteurs se sont penchés sur ce sujet, d'une manière ou d'une autre, de la plus simpliste à la plus fantaisiste. Et si, aujourd'hui, le débat est considéré comme anachronique et dépassé, car trop subjectif et basé sur des hypothèses peu ou non vérifiables, et donc peu « intéressant » pour la recherche linguistique, cela leur en grande partie imputable. Évidemment, certaines arrière-pensées de la part des contemporains ont injustement amplifié une certaine hostilité à toute réflexion portant sur la nature du langage humain et sur son émergence, secondée par une « politique » scientifique qui se proposait de ne retenir que les points de vue « extrémistes », peu crédibles, afin de justifier leur fausse neutralité ou leur opposition à cet égard. M. Toussaint (1983, p. 36) résume bien cette réalité :

Le concept d'arbitrarité du signe, dit-il, est sous-tendu par une conception simpliste de la non arbitrarité. Une non arbitrarité qui n'est pas omniprésente et inconditionnelle est une arbitrarité. Dans l'optique post-saussurienne actuelle tout se passe comme si, en effet, on n'imaginait pas qu'un phénomène essentiel puisse être variable et localisé.

Nous allons passer en revue quelques-unes de ces idées, récupérables jusqu'à un certain point pour toute thèse qui viserait à clarifier, ne fût-ce qu'en partie, la question qui nous intéresse. Notre présentation n'a en aucun cas la prétention de fournir une description exhaustive du débat sur la motivation et l'arbitraire du signe linguistique ; elle a pour objet de montrer, en retenant schématiquement certaines hypothèses, quelques points de vue repris et revisités. Qu'on ne cherche donc pas ici un « encyclopédisme » que nous serions bien en peine d'exhiber pleinement.

Certes, on pourrait débattre à l'infini en se demandant si le langage est né comme une imitation de la nature (l'hypothèse mimologique) ou comme le résultat du privilège d'une langue sur les autres. L'enjeu dans le débat sur la question de la motivation de la langue et, de là, des origines du langage, n'est autre que la place qu'il convient d'accorder en linguistique à la relation entre langue et réalité. Les partisans de la conception strictement instrumentale¹ de la langue se sont longtemps

¹ Par « instrumentale », nous entendons : consistant à voir la langue essentiellement comme un instrument de communication humaine.

prononcés pour le rejet de toute théorie positive de la signification et ont imposé l'idée que la science du langage ne devait pas prendre en charge une telle relation, en faisant de l'éviction du rapport à la réalité un principe de bonne méthode scientifique. Le principe de « l'immanence » (HJEMSLEV, 1961) est de couper tout lien entre la langue et la réalité physique, que ce soit celle de la matérialité sonore ou du rapport au sens.

En revanche, pour la linguistique contemporaine (en particulier « cognitive »), le langage est avant tout un phénomène humain et, plutôt que de considérer la langue comme un pur système formel, sans attaches naturelles dans la réalité, il convient, dans la mesure du possible, de renouer ses liens avec l'expérience. Si le langage est un des outils conceptuels de l'homme, il doit être non pas étudié de façon autonome, mais considéré par rapport à sa fonction cognitive : interpréter, ordonner, fixer, exprimer, nommer l'expérience humaine (individuelle ou spécifique à une culture donnée)². La question qui se pose est celle de l'explication du choix majoritaire de l'arbitraire (dans les linguistiques récentes et contemporaines), alors que l'histoire des idées montre une coexistence ou une alternance des deux points de vue, motivation ou arbitraire.

Afin de restituer la véritable portée du débat et de débrouiller des confusions encore vivaces, il faudrait remonter directement à la source, c'est-à-dire à la riche tradition gréco-latine. C'est dans les termes de cette tradition, qui offre un éventail significatif des principales positions possibles, que s'est fixé le problème de l'origine du langage en Occident et qu'il continue de se poser, qu'on le veuille ou non. La tradition occidentale est restée, a priori, prisonnière de la conception platonicienne et de la problématique posée par Socrate dans le *Cratyle* et c'est toujours à partir de celles-ci qu'elle a cherché à répondre à la question de l'iconicité originelle : les mots présentaient-ils à l'origine, dans les commencements du langage, une ressemblance quelconque avec ce qu'ils désignaient ou étaient-ils arbitraires ?

² Cela implique, par exemple, qu'il faut porter attention aux différences culturelles dans les modèles métaphoriques qui structurent l'expérience. Voir à ce sujet Lakoff et Johnson (1985), qui placent le problème de l'étude linguistique non autonome sur des bases cognitives.

À la source : le « Cratyle »

Les linguistes des XIX^e et XX^e siècles ont généralement évité le problème de la nature et de l'origine du langage, comme en témoigne le fameux « Article 2 » des statuts de 1866 de la Société linguistique de Paris : la Société n'admet aucune communication concernant, soit l'origine du langage, soit la création d'une langue universelle. Le choix méthodologique est donc inductif, partant de l'observation des formes, et procédant par généralisations successives – bien entendu, on ne trouvera jamais par ce moyen l'origine du premier « idiome ». Ce parti pris de s'en tenir à ce que montre la langue elle-même plutôt que de procéder de manière déductive à partir d'une hypothèse sur l'origine³ semble trouver sa source principale dans le privilège excessif accordé dans notre tradition au Cratyle de Platon. Les Modernes, quant à eux, en dépit des propositions constructives des philosophes du XVIII^e siècle (tels que Rousseau, Condillac et Maupertuis) sont souvent restés prisonniers de l'alternative dépassée « être ou ne pas être cratylien ».

Pour Cratyle, tous les mots sont « justes » : ils constituent autant de peintures des choses qu'ils désignent. Plus encore, la relation qui unit le signe et la « chose » est une relation organique et nécessaire : le nom ne pouvait désigner autre chose, la chose ne pouvait recevoir d'autre nom⁴. Dans la lignée d'Héraclite, il soutient qu'il y a nécessairement un rapport naturel entre les noms attribués et les choses désignées et que, en l'absence de ce rapport naturel, il n'y a pas de réalité du nom.

Pour Hermogène, au contraire, la question de la ressemblance des mots avec les choses n'a guère de sens. Pour qu'un mot puisse être considéré comme juste, il suffit après tout qu'il se trouve en usage, autrement dit que des êtres parlants se soient mis d'accord à un moment ou à un autre sur son utilisation. Le choix des formes

³ Le renversement de perspective concernant l'origine du langage date de la fin des années quatre-vingt-dix, mais n'est pas pour autant reconnu de toute la communauté scientifique, d'où l'objectif affiché dans l'introduction au numéro 146 de la revue *Langages*, consacré à « L'Origine du langage » : « l'ambition de ce numéro de *Langages* est aussi de désenclaver ces travaux. En effet, ces recherches foisonnantes et protéiformes sont encore largement extérieures au champ linguistique dans sa définition académique » (LAKS et VICTORRI, 2002, « Présentation », p. 4).

⁴ « [...] Ainsi, le nom est, semble-t-il, une façon de mimer par la voix (*mimèna phônè*), ce que l'on mime et nomme, quand on se sert de la voix pour mimer ce qu'on mime » (423b). La *mimésis* verbale n'est donc qu'une sorte de transposition vocale des moyens propres à la *mimésis* gestuelle : c'est une mimique vocale.

signifiantes n'a donc d'autre fondement que la convention, dans un arbitraire régi par les usages, les lois et les institutions. Les noms et les choses font l'objet d'études séparées : c'est ici que la rhétorique trouve sa raison d'être. Platon reconnaît l'arbitraire du choix du nom et, simultanément, pense qu'il existe des universaux sémantiques dont l'étude se fait en dehors du langage, qui, une fois faite, permettrait de construire un langage idéal.⁵

Pour Socrate, les mots sont justes en ce qu'ils désignent des réalités objectivement distinctes. Il élabore un modèle complexe de mimétisme, faisant de la langue un double de la réalité elle-même, modèle qui sera maintes fois repris par la suite. Il pourrait se contenter, comme les stoïciens le feront après lui, d'une adéquation de type onomatopéique entre les mots primitifs et les choses, le mot primitif imitant vocalement l'objet désigné, mais Socrate adopte une solution radicale : il décide d'affecter systématiquement chaque son de la langue à l'imitation d'un élément ou d'une propriété constitutive de la réalité désignée.

Conventionnalisme et naturalisme

Les deux questions, souvent confondues dans la littérature du genre, sont la question de l'iconicité originelle (les signes présentaient-ils aux origines du langage une ressemblance avec ce qu'ils désignaient ?) et la question des modalités de l'« institution » du langage parmi les hommes (les formes du langage ont-elles été instituées délibérément par un décret ou un pacte ou ont-elles émergé d'elles-mêmes sans faire l'objet d'une décision expresse ?).

Dans la tradition occidentale, l'habitude de considérer le langage comme un instrument de la pensée rationnelle, appelé à offrir une représentation aussi objective que possible de la réalité, a conduit à ne poser la question de la genèse des signes qu'à travers le prisme de celle de l'adéquation entre forme et sens. C'est pourquoi la tradition se contente généralement d'opposer deux positions fondamentales concernant les relations entre forme et signification : le conventionnalisme et le naturalisme.

⁵ Dans l'activité du philosophe, l'approche du problème consiste donc d'abord à élucider les notions (universelles) utilisées dans la formulation du problème en langage naturel. Une fois trouvée la signification générale, on peut en déduire tous les usages de ce mot. Il y a donc ici un concept universel (et unique) dont les représentations sont multiples et arbitraires, sauf dans le langage idéal où elles ne seraient plus qu'arbitraires.

Les conventionnalistes estiment que les formes linguistiques sont fondamentalement arbitraires : elles n'ont d'autre source qu'une volonté humaine ou divine⁶. Pour les naturalistes, en revanche, toutes les formes du langage sont a priori susceptibles de recevoir une explication – tout comme les phénomènes de la nature – même si les hommes ne sont pas nécessairement capables de la découvrir : le langage peut donc être dit fondamentalement naturel, toutes les formes trouvant, d'une certaine manière, leur origine dans la nature.⁷

Chez les Modernes, le naturalisme est ordinairement présenté comme une réponse à la question de la genèse des signes et se trouve en général identifié, purement et simplement, avec la thèse de l'iconicité originelle. Pour l'Antiquité, au contraire, le naturalisme apparaît plutôt comme une réponse à la question de l'adéquation entre forme et sens. En réalité, notre compréhension du naturalisme de l'Antiquité est restée tributaire du Cratyle de Platon qui en propose une version très particulière, version qui serait même vigoureusement rejetée, comme conventionnaliste précisément, par des naturalistes (au sens strict du terme) tels qu'Épicure et Lucrèce.

Si le langage est dit « naturel » par les stoïciens ou les épicuriens, c'est en effet d'abord parce que, dans la perspective matérialiste, tout phénomène participe nécessairement de la nature et s'explique par un enchaînement de causes et d'effets⁸. Le seul point commun entre le naturalisme authentique de Lucrèce et d'Épicure et le « naturalisme » exposé dans le Cratyle repose uniquement sur l'idée que les formes du langage ont une raison d'être et que celles-ci ne sont pas fondamentalement arbitraires.

Les stoïciens ont exploré l'autre voie possible pour expliquer la naissance du langage : celle de la similarité entre les mots et les choses. Toutefois, pour eux, tous les signes de notre lexique ne sont pas des

⁶ Non seulement d'autres formes auraient pu aussi bien être sélectionnées pour désigner les mêmes choses, mais les formes retenues ne jouissent d'aucune relation privilégiée avec les éléments qu'elles avaient été conduites à désigner.

⁷ On notera que les significations aussi bien que les formes sonores du langage se modifient profondément avec le temps. Il importe donc de distinguer entre : 1) les relations entre formes et sens dans les premiers usages linguistiques de l'Humanité (usages qui demeurent bien évidemment dérobés à toute observation directe) ; et : 2) les relations entre formes et sens dans les langues directement accessibles (en particulier dans les langues d'aujourd'hui).

⁸ Naturel s'oppose donc surtout à surnaturel et ne s'oppose qu'occasionnellement à acquis.

mots originels⁹. Une étape importante est franchie lorsque les sons en viennent à imiter des éléments non sonores comme dans une sorte de « synesthésie » généralisée : les sons vocaux vont en effet imiter des sensations d'un autre registre sensoriel. Le plus intéressant chez les stoïciens ne réside pas tant dans les commencements onomatopéiques et synesthésiques du langage que dans l'analyse proposée de son développement ultérieur : le lexique des langues est censé se développer sur la base de ce lexique originel de sensations.¹⁰

Dans son *Traité de la formation mécanique des langues* (1765), Charles de Brosses opte pour une tentative comparatiste, fondée sur un cratylisme ou mimologisme radical, dans lequel il soutient une hypothèse naturaliste et fondamentalement matérialiste. Cependant, il ne renonce pas à l'hypothèse d'une langue primitive, « organique, physique et nécessaire, commune à tout le genre humain¹¹ ». L'originalité de sa pensée consiste dans le fait que « le choix des mots » est dicté par deux causes :

[...] l'une est la constitution des organes vocaux, qui ne peuvent rendre que certains sons analogues à leur structure ; l'autre est la nature et la propriété des choses réelles qu'on veut nommer. Elle oblige d'employer à leurs noms des sons qui les dépeignent, en établissant entre la chose et le mot un rapport par lequel le mot puisse exciter une idée de la chose (BROSSES, 1765, I, chap. XIV : 19).

Un grand effort à l'appui de la mimologie est accompli par Court de Gébelin, qui publie, entre 1773 et 1782, un ensemble de plus de cinq mille pages (*Le Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne*), en cherchant, avant tout, à enquêter sur les origines du langage à travers la relecture des mythes anciens. Il élabore une théorie

⁹ Tous ces philosophes sont en effet parfaitement conscients de l'importance des altérations phonétiques et sémantiques qui affectent les mots à travers l'histoire. C'est pourquoi ils estiment que l'adéquation originelle entre la forme et le sens, l'adéquation de l'ordre et de l'onomatopée, ne subsiste plus que dans un nombre très restreint de mots. Les premières formes linguistiques ont nécessairement présenté une similitude suffisante avec les choses qu'elles signifiaient.

¹⁰ Les signes du langage d'aujourd'hui n'offrent plus aux yeux des stoïciens l'image de ce qu'ils désignent : pour eux, l'iconicité originelle s'est perdue avec le développement du langage.

¹¹ *Discours préliminaire*, XIV-XV. Par ailleurs, il met la démonstration du caractère mimétique des mots au service de l'« art étymologique », au contraire de la démarche de Socrate donc, pour qui les étymologies servaient à prouver la « justesse des noms ».

causaliste du langage qui s'accompagne d'une théorie idéographique de l'écriture, selon laquelle même l'écriture alphabétique n'est autre qu'une écriture hiéroglyphique primitive bornée à un petit nombre de caractères radicaux ou de « clés » :

Notre grand principe est que tout est imitation. Nous l'avons dit, et nous ne saurions trop le répéter : la parole n'est autre chose qu'une peinture de nos idées, une peinture des objets que nous connaissons : il faut donc qu'il existe un rapport nécessaire entre les mots et les idées qu'ils présentent, comme il en existe un entre les idées et leurs objets (COURT DE GÉBELIN, 1773-1782, 111 : XII).

La motivation du signe linguistique chez les anciens grammairiens arabes

Des échos du débat Cratyle – Hermogène se retrouvent également dans la pensée linguistique arabe, à l'instar des stoïciens plutôt, qui, comme nous l'avons vu, distinguaient, en général, l'idée de l'origine du langage de celle de la relation existant entre les mots et l'essence des choses désignées.

Une première justification de l'intérêt pour l'isomorphisme entre forme linguistique et réalité réside dans le fait qu'une langue comme l'arabe, avec un prototype archaïque, qui possède des formes à caractère mimophonique plus qu'évident, pouvait offrir un cadre propice pour une théorie portant sur la motivation du signe linguistique, et cela dans un contexte où la langue arabe littéraire ou classique (*al-luġa al-'arabiyya al-fuṣṣḥā*) représente plus qu'un simple instrument de communication.

Les premières remarques des grammairiens arabes concernant la relation sons-sens se rapportaient à l'imitation des sons produits par les insectes ou les oiseaux, ce qui cadre avec la théorie de l'origine onomatopéique du langage humain.

L'idée que la forme du mot est une copie de la forme du sensible et, donc, un moyen de saisir l'intelligible, est une idée qui apparaît avec une certaine insistance chez Ibn Ğinnī, l'un des grammairiens qui s'est préoccupé le plus des problèmes philosophiques du langage. Ce grammairien accepte l'idée selon laquelle à l'origine de toutes les langues se trouvent les sons entendus : le rugissement du vent, le grondement du tonnerre, le hennissement du cheval... Il en ressort que parler du symbolisme des sons signifie parler, implicitement, des origines du langage : selon Ibn Ğinnī, il existe tout un ensemble de mots

qui témoignent de la façon dont les premiers hommes ont fait les sons d'après le modèle des événements qu'ils exprimaient.

Chez Ibn Ğinnī, comme chez nombre de ses prédécesseurs et successeurs, les sons peuvent être légers ou lourds, ce qui signifie, en fin de compte, que les significations qu'ils sont capables de rendre par leurs qualités ne sont pas d'une grande variété. Cela peut être remarqué également dans les significations communes qu'il propose pour certaines racines triconsonantiques, quel que soit l'ordonnement des éléments qui les composent, dans le cadre de ce qu'il avait appelé « la grande dérivation » (*al-ištiqāq al-akbar*). À partir de *al-ištiqāq al-aṣḡar* (« petite dérivation »), où les significations sont groupées autour de ce qu'on a appelé « racine », il postule une signification générale liée non à la racine d'un mot, mais aux consonnes radicales, indépendamment de leur succession sur l'axe syntagmatique : les consonnes s-l-m, nous dit-il, seraient aptes à exprimer l'idée de « douceur » dans toutes les six combinaisons possibles ou plutôt dans toutes celles qui se réalisent dans la langue, les consonnes k-l-m exprimeraient l'idée de force, q-w-l celle de « hâte » et de « légèreté », etc.

Bien des grammairiens arabes ont élevé le principe de la permutation des lettres au rang d'une nouvelle discipline linguistique, seule apte à élucider la parenté étymologique des mots, mais ce qu'on appelle la grande dérivation (« étymologie supérieure »), à savoir la théorie qui réunit sous une seule et même signification toutes les permutations possibles d'une racine unique, est l'œuvre d'Ibn Ğinnī. Le mérite de ce grammairien, facile à appréhender, est avant tout d'avoir aperçu (ou plutôt senti) un certain mécanisme linguistique capable de décrire le lexique arabe dans le processus d'une double motivation : primaire et secondaire.

Le naturalisme dans la linguistique moderne

À partir de 1870 déjà, avec le développement des études sur les sons du langage, en tant qu'éléments différenciateurs, les linguistes ont commencé à s'intéresser de plus en plus à la signification autonome des constituants de la forme phonétique du langage.

En précurseur de la linguistique moderne, Georg von der Gabelenz (1891), auteur de bon nombre d'idées en matière de symbolisme phonétique, affirme que le son et le sens se révèlent liés – non par *thesei*, mais bien par *physei* – pour les locuteurs de toute communauté linguistique.

Quelques années plus tard, Maurice Grammont (qui s'est intéressé avant tout au pouvoir évocateur des voyelles, dont l'efficacité latente était pour lui un fait objectif, universel), adepte d'une phonétique « impressive », note à son tour que

le domaine des onomatopées est bien plus vaste qu'on ne le croit généralement ; celui des mots expressifs, qu'il convient de lui ajouter, n'est pas moins considérable ; et entre ces deux domaines, il n'y a pas de limite tranchée (GRAMMONT, 1901, p. 319).

Deux autres noms méritent d'être cités : Otto Jespersen et Gustave Guillaume. Le premier reprochait à Saussure d'avoir exagéré le rôle de l'arbitraire dans le langage et de minimiser celui de l'onomatopée et du symbolisme phonétique. Mais son opposition quasi violente à l'étroitesse des doctrines linguistiques sera exprimée clairement dans *Le langage : nature, origine et développement* (1922). Pour le linguiste danois, le symbolisme phonique joue pour l'évolution des langues un plus grand rôle que la plupart des linguistes ne veulent l'admettre.

Quant à G. Guillaume, dans sa *Psychologie de la forme* (1937), il voit dans le symbolisme multivalent des sons du langage une donnée synesthésique universelle. Dans le cadre d'une analyse structurale, il est le seul dans les années cinquante à parler d'un phénomène régi par un principe d'anti-arbitrarité suivant lequel des signifiants traduisent analogiquement des signifiés. Par ailleurs, il prédit même que la science finira par accéder aux universaux biopsychologiques sous-jacents à la systématique des traits distinctifs, considérés avec leurs capacités symboliques.

Plus proches de nous, des linguistes, comme Jakobson, Fónagy, Guiraud, pour ne citer qu'eux, et des psychologues¹² montrent depuis longtemps l'existence dans le langage d'un champ de phénomènes symboliques dont l'étendue ne fait que croître. Avec eux le mouvement anti-thesei s'intensifie.

¹² De très nombreuses expériences menées par les psychologues sur le signe linguistique ont été faites. Voir par exemple les travaux de Peterfalvi et sa bibliographie dans « Recherches expérimentales sur le symbolisme phonétique » (PETERFALVI, 1970, p. 174), qui ont le grand mérite, étant positives, de souligner la négativité de l'arbitraire du signe. Le principe du symbolisme phonétique a déclenché une série de vérifications sans cesse reprises afin de parvenir à une meilleure connaissance du phénomène.

La place du naturalisme dans le courant structuraliste

En structuraliste conséquent, Jakobson ne s'attarde pas sur la problématique du symbolisme des sonorités telle qu'elle est exposée dans le Cratyle et, quoique hostile à l'affirmation de l'arbitraire du signe et, donc, aux thèses d'Hermogène-Saussure, ne se rallie pourtant pas aux positions du personnage Cratyle.

Pour lui, le sentiment qu'il existe des valeurs phonico-symboliques semble fondé : l'association très répandue du /i/ avec l'acuité et la petitesse par exemple ou avec telle couleur ou telle forme (on parle dans ce cas de « synesthésies » ou « sensations simultanées ») est une donnée qu'on ne doit pas négliger, ne serait-ce que parce qu'elle rend compte du sentiment de motivation du signe qu'a, comme le soulignait Benveniste (1966), le locuteur d'une langue, mais cette donnée reste, en quelque sorte, stérile tant qu'elle ne trouve pas à s'intégrer dans la structure et le fonctionnement général de la langue.

Des études intéressantes en ce sens ont été réalisées par Fónagy (1980, 1983) qui cherche à savoir, en analysant les résultats des tests phonético-sémantiques, si les qualificatifs métaphoriques associés aux sons leur convenaient « de par leur nature » ou par pure convention arbitraire. Pour lui, le caractère motivé de l'articulation expressive n'est pas à mettre en question. Fónagy suppose par ailleurs que le son ou l'articulation du son déclenche des associations qui, avant d'aboutir à une métaphore, passent par l'inconscient. L'analyse phonétique opérerait sur un niveau préconscient¹³, alors que les opérations mentales préconscientes subissent l'attraction de l'inconscient. C'est probablement, selon lui, le sort commun de toute métaphore neuve :

Le terme final métaphorique, dit-il, semble résumer une chaîne d'associations d'idées et d'images qui nous échappent en partie. Il serait donc possible qu'une métaphore nous paraisse injustifiée, arbitraire, puisque les associations d'idées qui la justifieraient sont restées inconscientes (FÓNAGY, 1983, p. 121-122).

¹³ Dans « Le langage poétique : forme et fonction », Fónagy avait déjà insisté sur les « ressources mimiques » du langage qui permettent de communiquer sur le triple plan de la conscience claire, du préconscient et de l'inconscient (FÓNAGY, 1966, p. 110-111). Dans « Les bases pulsionnelles de la phonation – Les sons », il approfondit davantage l'étude du rapport « naturel » qui lie sons du langage et contenu mental à « l'arrière-plan inconscient de l'acte phonatoire » (FÓNAGY, 1970, p. 104).

La question qui se pose avec une certaine acuité dans le débat sur l'iconicité du langage est, pratiquement, de savoir si les formations imitatives (onomatopéiques) représentent un principe primitif de formation des mots, saisissable et exploitable de nos jours, si à l'origine (chez l'homme primitif) tous les signes ont été du type craquer, siffler, chuchoter..., dont la plupart auraient ensuite perdu cette valeur¹⁴. À la différence des bruits, les sonorités linguistiques sont des sons articulés répondant à des exigences spécifiques (être aisément identifiables, ne pas être trop nombreux, se succéder dans la chaîne parlée sans difficulté excessive, etc.). Même l'onomatopée la plus pure, l'onomatopée-interjection (du type cocorico), n'est qu'une schématisation et une approximation. Elle ne prétend pas offrir un double sonore parfait de ce qu'elle désigne mais se contente d'en donner les contours caractéristiques. L'onomatopée ne peint que pour évoquer et non pas pour reproduire, elle repose sur ce que R. Lafont appelle l'« anamorphose »,

un système de transfert formel, d'une substance sonore ou inorganisée (un bruit naturel) ou autrement organisée (l'émission animale) à l'organisation phonologique humaine (LAFONT, 2000, p. 80).

Pierre Guiraud a apporté une contribution importante au dossier de la « motivation onomatopéique » en invoquant des racines onomatopéiques qui seraient à la source de bon nombre de mots français qui ne semblent rien avoir d'onomatopéique au premier abord¹⁵. Il supposait que ces racines apparues à un moment donné de l'histoire de la langue continuaient à vivre dans « l'inconscient

¹⁴ Des auteurs tels J.-J. Rousseau et J. B. Vico, et bien d'autres, vont privilégier les onomatopées, l'expression des émotions, seules formes « naturelles », en proposant même une théorie du langage fondamentalement poétique, esthétique et praxique. « On ne commence pas par raisonner, mais par sentir [...] la nature dicte des accents, des cris, des plaintes. Voilà les plus anciens mots inventés. » (ROUSSEAU, 1835, p. 73) ; « Les philosophes ont adopté sur parole l'opinion que la signification des langues vulgaires est arbitraire. Leurs origines ayant été naturelles, leur signification doit être fondée en nature [...]. La langue articulée commença par l'onomatopée [...]. » (VICO, 1835, p. 79).

¹⁵ Plus récemment, dans la même lignée mais dans le cadre d'une linguistique dite praxématique, Robert Lafont (2000) montre l'existence en latin classique d'un ensemble systémique de schèmes dont les articulations phonologiques s'inspirent des formes de l'univers, un ensemble de structures qui assurerait une représentation cohérente du monde.

linguistique »¹⁶ des usagers et qu'elles pouvaient continuer à influencer sur de nouvelles créations de mots. La notion d'« onomatopée » semble être bien plus complexe qu'on ne le conçoit d'ordinaire :

L'onomatopée est une analogie entre la forme phonique et la forme immédiate ou métaphorique du concept signifié. Elle a donc des bases physiologiques et qui sont de trois types : acoustique, là où les sons produisent un bruit ; cinétique, là où l'articulation reproduit un mouvement ; visuelle, dans la mesure où l'apparence du visage (lèvres, joues) est modifiée ; ce qui comporte d'ailleurs des éléments cinétiques (GUIRAUD, 1986, p. 125).

Arbitraire ou non arbitraire du signe linguistique

On ne saurait parler de la relation entre langage et réalité sans parler de la thèse du caractère arbitraire, c'est-à-dire non causal, du signe linguistique, posée, dans la période moderne, comme fondatrice de la linguistique par F. de Saussure, énoncé dans son Cours de linguistique générale (ci-dessous *CLG*).

Pour Saussure, si chaque signe était une imitation de son objet, il serait explicable par lui-même, indépendamment des autres, et n'aurait pas de relation nécessaire avec les autres.

Ces constats lui permettent alors de déboucher sur la théorie du signe : chaque langue est caractérisée par son expression (c'est-à-dire par les sons qu'elle choisit pour transmettre la signification) et par son contenu (à savoir par la façon dont elle présente la signification et découpe la réalité extralinguistique). Ducrot et Todorov résument de la sorte le discours sur l'arbitraire de tradition saussurienne :

Le besoin humain de motivation amène à créer des classes de signes où règne seulement un arbitraire relatif, où le même type de dérivation s'accompagne d'un contenu sémantique analogue. Ainsi l'organisation de la langue en catégories de signes est liée à l'arbitraire du signe isolé, qu'elle permet de dépasser [...] La façon la plus radicale d'affirmer l'arbitraire linguistique consiste à soutenir que les unités minimales mises en œuvre par une langue particulière ne sont pas susceptibles d'être définies indépendamment de cette langue.

¹⁶ La notion d'inconscient linguistique utilisé par Guiraud nécessiterait quelques précisions et on ne saurait parler d'une motivation onomatopéique que si l'on peut s'assurer que les usagers perçoivent effectivement une telle motivation.

Cette affirmation comporte elle-même au moins trois moments distincts que nous essayerons de démêler :

a) Le premier est d'affirmer que les unités dont se servent les langues (phonèmes, traits distinctifs, sèmes, notions grammaticales) ne sont fondées sur rien d'autre que sur leur emploi linguistique : aucune contrainte physique ou physiologique ne prédispose la multitude des sons que l'on peut prononcer en français pour réaliser la voyelle « a » à constituer en seul et unique phonème. Et, de même, l'ensemble de nuances de couleurs désignées par le mot « vert » n'a, du point de vue de la réalité physique ou psychologique, aucune unité objective. Ainsi, le découpage de la réalité extralinguistique en unités linguistiques ne serait pas dessiné en filigrane dans les choses, mais manifesterait le libre arbitre de la langue.

b) Un deuxième moment de la croyance à l'arbitraire consisterait à dire que le découpage effectué par le langage dans la réalité extralinguistique varie d'une langue à l'autre. Il n'est donc pas dû à une faculté générale du langage, mais à une libre décision des langues particulières. Pour tenter de le prouver, on montre par exemple combien les phonèmes varient d'une langue à une autre ou que la même réalité sémantique est organisée différemment dans des parlers différents.

c) Dans sa forme la plus aiguë, la croyance à l'arbitraire linguistique ne se fonde plus sur le découpage de la réalité phonique ou sémantique par les différentes langues, mais sur l'idée que la nature profonde des éléments linguistiques est purement formelle. Telle qu'elle a été élaborée par Hjelmslev, à partir de certaines indications de Saussure, cette thèse consiste à affirmer que l'unité linguistique est constituée avant tout par les relations qu'elle entretient avec les autres unités de la même langue. Dans cette perspective, chaque unité ne peut se définir que par le système dont elle fait partie. Il devient alors contradictoire de retrouver dans les parlers différents des unités identiques et de se représenter les diverses langues comme étant simplement des combinatoires différentes, constituées à partir d'un ensemble universel d'éléments donnés dans la faculté humaine du langage. Tout élément comportant en son centre même une référence au système linguistique dont il fait partie, l'originalité de chaque langue n'est plus un phénomène contingent mais nécessaire, qui tient à la définition même de la réalité linguistique. Une langue ne peut plus alors être autre chose qu'arbitraire (DUCROT et TODOROV, 1972, p. 175-178).

La validité de la doctrine de l'arbitraire du signe semblait tellement évidente qu'elle n'avait presque pas besoin de l'autorité de Saussure

pour l'établir. Mais il est toujours vrai que c'est lui qui avait instauré l'arbitraire du signe comme principe sémiologique fondamental qui domine, selon ses propres dires, « toute la linguistique de la langue » :

Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : le signe linguistique est arbitraire. [...] Le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne ; mais il est souvent plus aisé de découvrir une vérité que de lui assigner la place qui lui revient (*CLG*, p. 100).

Et pourtant, la conception saussurienne de l'arbitraire du signe n'est acceptable dans le débat que si l'on soumet à la critique le terme d'arbitraire.

Dès la première édition du Cours on a différemment critiqué les divers sens du mot arbitraire appliqué au mot signe. Des désaccords qui ne portaient pas toujours sur l'essentiel, il n'est resté que peu de choses : de nos jours la plupart des linguistes pensent que l'arbitraire du signe ne fait plus problème et, si certains ont le mérite de vouloir approfondir ce concept (notamment Hjelmslev), ce n'est nullement pour le remettre en cause.

Le concept comporte bien une ambiguïté qui a fait couler beaucoup d'encre. En effet, le lien entre la forme que prend l'expression (ensemble de sons ou de lettres) et la forme correspondante qui organise l'expérience humaine (le signifié) peut être dit à juste titre nécessaire, comme l'a montré Benveniste, et en aucun cas arbitraire :

Entre le signifiant et le signifié, le lien n'est pas arbitraire ; au contraire, il est nécessaire. [...] ce qui est arbitraire, c'est que tel signe, et non tel autre, soit appliqué à tel élément de la réalité, et non à un tel autre. En ce sens, et en ce sens seulement, il est permis de parler de contingence [...] (BENVENISTE, 1966, p. 52).

Il précise ensuite :

La nature du signe linguistique n'y est en rien intéressée, si on le définit comme Saussure l'a fait, puisque le propre de cette définition est précisément de n'envisager que la relation du signifiant au signifié. Le domaine de l'arbitraire est ainsi relégué hors de la compréhension du signe linguistique (BENVENISTE, 1966, p. 53).

En conséquence,

Il est [...] vain de défendre le principe de l'« arbitraire du signe » contre l'objection qui pourrait être tirée des onomatopées et des

mots expressifs [...]. L'arbitraire n'existe ici aussi que par rapport au phénomène ou à l'objet matériel et n'intervient pas dans la constitution propre du signe (BENVENISTE, 1966, p. 51-52).

Si le nom de Saussure est irrémédiablement attaché à l'arbitraire du langage, c'est certainement à cause aussi du caractère « impérialiste » des théories et de l'usage qui a été fait de son Cours par les structuralistes.

Il importe de distinguer ici deux types d'arbitraire. Le premier – l'arbitraire du signifiant, prend le contre-pied du mimologisme. Une preuve de cet arbitraire se cherche généralement dans l'existence de langues différentes. C'est ainsi que le signifié « bœuf » a pour signifiant [bøf] en français et [oks] en allemand. Même l'onomatopée, souvent citée comme preuve de l'existence d'un lien naturel entre signifiant et signifié, ne trouve pas grâce aux yeux de Saussure, puisque le mugissement de la vache est entendu meuh ou moo. Or, on peut noter qu'à propos de ces onomatopées, motivation n'implique pas nécessairement prédictibilité et qu'un même modèle (le mugissement de la vache, par exemple) peut, par conséquent, motiver des interprétations différentes.

C'est bien, en revanche, l'arbitraire du signifié qui mérite d'être relativisé. La diversité des découpages effectués dans le monde réel par les langues humaines est souvent donnée comme preuve d'arbitraire. Mais cet arbitraire est très relatif, car il s'agirait plutôt d'une motivation fonctionnelle plutôt que d'arbitraire : le découpage est en grande partie motivé par notre système perceptuel et conceptuel.¹⁷

Contre l'arbitraire du signe : le découpage sémiologique

Les preuves apportées par Saussure lui-même en faveur du caractère non causal du signe (reprises d'une manière répétitive par ses disciples) relèvent essentiellement des rapports entre substance–forme

¹⁷ Quand on pose que la différence phonique entre « bœuf » et « Ochse » prouve qu'il n'y a aucun rapport entre le signifié et le signifiant, puisque pour un signifié unique on a deux signifiants très différents, on commet l'erreur qui consiste à prendre le référent pour le signifié. Mais là, il est manifeste, comme en témoigne l'étymologie, que les objets sont nommés à l'aide de caractéristiques qui varient en fonction de l'objet et de la pratique qu'on a de cet objet dans une culture donnée – par imitation articulatoire et phonique des signifiants traduisant les qualités de l'objet. Aucune arbitrarité dans ce processus : le signifié ressemble au référent, il en est le trait saillant « enregistré » et le signifiant mime / peut mimer cet « enregistrement ».

du contenu, substance–forme de l’expression (précisés ultérieurement par Hjelmslev) : le principe de l’arbitraire du signe serait attesté par la segmentation sémiologique propre à chaque langue et par la distribution différente des phonèmes.

L’arbitraire du signe linguistique depuis Saussure semble être essentiellement fondé sur l’observation suivante : la multitude de formes pour une même unité de signification existante dans les langues. La ressemblance, quand ressemblance il y a dans des langues non apparentées, est expliquée alors par la contamination, l’emprunt ou le pur hasard.

On note au moins deux cas qui peuvent expliquer la faiblesse de l’argumentaire arbitrairiste sur ce point :

(a) Un objet a plusieurs attributs, il peut être désigné par plusieurs attributs.

(b) Un même attribut peut être assigné à plusieurs objets.

On n’a pas cessé d’affirmer que les nombreux cas d’homonymie, d’énantiosémie et de synonymie lexicale découlaient du principe de l’arbitraire. Mais ces propriétés sont bel et bien explicables, elle ne sont pas tributaires d’une quelconque convention.

L’homonymie est explicable par l’attraction paronymique ou par l’appartenance à plusieurs matrices ou l’équivalence fortuite des formes linguistiques qui ont subi des changements phonétiques

L’énantiosémie est explicable par l’existence des primitifs sémantiques qui supposent des axes signifiés ou par le noyau de la matrice de traits (TME).

Enfin, la synonymie n’est jamais absolument parfaite, car elle s’explique par les sèmes lexicogéniques, autrement dit les différents attributs qu’un objet donné comporte et à partir desquels il peut être nommé.¹⁸

¹⁸ C’est, en général, la métonymie qui explique la variété des mots désignant le même objet selon les diverses faces ou circonstances sous lesquelles on peut les envisager. On trouve également chez Court de Gébelin une remarque qui rend transparente la question « pourquoi tant de mots pour désigner la même chose ? », question qui peut justifier, pour certains, le manque de tout rapport naturel entre langues appartenant à des familles différentes ou de renforcer l’idée d’arbitrarité dans la langue. Pour lui, « [...] les différents noms donnés à un même objet ne doivent leur existence qu’aux diverses qualités sous lesquelles chaque nation l’envisageait : ainsi ceux qui appelèrent l’Être suprême “Dieu” l’envisageaient comme la source de la lumière et voyaient en lui un être pur comme la lumière ; ceux qui l’appelèrent El ou All voulurent désigner par là son élévation ; en l’appelant God, on désignait sa bonté ; sa

Toutes ces divergences que l'on peut illustrer facilement dans les langues relèvent de la structuration sémiologique. Il n'existe pas de structuration du monde a priori : c'est ce que nous apprennent les différentes langues. Tous les individus n'ont pas la même façon de structurer le monde et les signifiés varient d'une communauté à l'autre, et donc, par là même, les signifiants aussi. Tel ou tel découpage est dû à une conception du monde liée à une culture, à une idéologie, à un environnement particulier.

Souvent, on a l'habitude de dire que s'affirme ainsi l'arbitraire du matériau signifiable, dans son découpage signifié, car ceci n'est pas prédictible : rien n'est universel, tout est singulier (ethniquement propre) et conventionnel (politiquement contractuel). Pour Saussure, la motivation signifie une certaine adéquation entre le concept et l'image acoustique, une analogie, une concordance entre les deux (de par la définition même du signe), mais également l'adéquation entre la forme et la substance du contenu, à savoir entre le modèle analytique proposé par l'ensemble des unités signifiantes de la langue et la réalité ainsi recouverte.

Si la preuve péremptoire de l'arbitrarité repose sur le découpage sémiologique, cela infère que le critère de la motivation semble être l'adéquation à la réalité, c'est-à-dire la vérité même, puisqu'entre deux

puissance, en l'appelant Boq [...] » (COURT DE GÉBELIN, 1773-1782, p. 363). La même idée est reprise et développée par Charles Nodier (1834). Pour lui, la diversité d'aspects des choses nommées est à mettre en relation avec la multiplicité d'attitudes des « dénominateurs » : les rapports permettant aux sons de la parole d'imiter, indirectement, certes, mais fidèlement et sans aucune rupture de mimésis, jusqu'aux objets dépourvus de toute existence sonore, sont complètement légitimes. Sous l'influence de son site, chaque peuple n'élabore pas seulement, comme le voulait Court de Gébelin, sa « prononciation » particulière d'une langue universelle, mais bien sa propre langue, distincte de toutes les autres en ce qui concerne le matériel lexical. Ce sujet, inconcevable pour l'essentialisme platonicien, d'une mimésis diversifiée selon la diversité des aspects et des façons de percevoir, est au moins depuis Épicure (*Lettre à Hérodote*) et Lucrèce (1973, p. 1056 et suivantes) une réponse naturaliste à l'argument conventionaliste de la diversité des langues. Lamy l'illustre remarquablement en ces termes : « Il dépend de nous de comparer les choses comme nous voulons, ce qui fait cette grande différence qui est entre les langues qui ont une même origine [...] Le français, l'espagnol, le portugais viennent du latin, mais les Espagnols, considérant que les fenêtres donnent passage aux vents, ils les appellent ventana, de ventus. Les Portugais ayant regardé les fenêtres comme de petites portes, ils les ont appelées janella, de janua. Nos fenêtres étaient autrefois partagées en quatre parties avec des croix de pierres, on les appelait pour cela des croisées, de crux. Les Latins ont considéré que l'usage des fenêtres est de recevoir la lumière, le mot fenestra vient du grec phainein qui signifie reluire. C'est ainsi que les différentes manières de voir les choses portent à leur donner différents noms. » (LAMY, 1969, I, p. 5).

modèles différents qui recouvrent la même zone de la réalité, nous allons nous demander lequel est plus proche de la vérité concernant ce segment de réalité (vérité qui nous est relevée dans un plan extralinguistique, celui de la connaissance scientifique).

Dans une perspective plus large, on devrait expliquer aussi dans quelle mesure la réalité coïncide avec le modèle taxinomique et analytique que la langue propose dans la tentative de comprendre la réalité, de la recréer dans un espace immatériel, la pensée humaine.

Nous pouvons nous demander également si le modèle scientifique de la réalité, là où il existe, ne se subordonne pas lui aussi à la distinction forme/substance, à savoir s'il n'existe pas pour la même substance une « pluralité de solutions ». La distinction entre vérité relative et vérité absolue justifierait exactement l'existence de plusieurs vérités portant sur la même réalité et, de là, l'existence de plusieurs formes pour la même substance. Pour notre part, c'est plutôt de relativité qu'il s'agit dans ce cas de figure, ce que l'on ne saurait identifier à arbitraire. Deux points méritent d'être soulignés ici :

- les conditions matérielles de l'observation même peuvent entraîner un changement dans la perception, puis dans la connaissance et la conceptualisation et, enfin, dans la dénomination ;

- si une relativité du découpage du réel existe, elle suppose des processus, des opérations qui se présentent comme des tendances aléatoires. Mais ces tendances sont des entités statistiques qui peuvent être quantifiées, mesurées et introduites dans des « formules » : elles correspondent donc à des relations contraignantes. Les figures rhétoriques (métonymie, métaphore, etc.) ont leur correspondant dans les procédés de nomination ; bien entendu, il ne s'agit pas du même statut linguistique, mais ce sont, en général, les mêmes phénomènes associatifs et psychiques.

Le sens d'expressions décrivant une situation objective peut différer selon la manière dont la situation est conceptualisée. De telles expressions sont sémantiquement distinctes, elles reflètent des façons différentes de concevoir le référent. Et l'explication revient à notre capacité incontestable que nous avons d'appréhender un domaine cognitif de différentes manières. L'objet étant commun, c'est la manière de le regarder, le profil qui change.

Il existe plusieurs manières d'envisager une chose, mais pas une infinité. Il est très probable donc que deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes découpent et définissent la réalité de la même façon. Et si, par ailleurs, l'aspect signifié coïncide avec le matériau signifiable, cela ne doit guère étonner, car il existe des universaux de

modes de dénomination. Mais, c'est à la communauté même de choisir celui qui s'adapte le mieux à ses conditions physiologiques, topologiques, etc. Relativité conceptuelle ne s'oppose aucunement à motivation linguistique, elle n'implique pas l'arbitraire fondamental dans la langue.

Ressemblance des formes au-delà du contact externe

Certains mots, onomatopéiques ou non, de plusieurs langues, coïncident pour désigner la même chose. On interprète alors bien souvent cette coïncidence comme le résultat d'une convergence, d'un emprunt ou d'un héritage commun.

Ruhlen (1997) illustre bien ces perspectives dans sa théorie sur le monogénisme : il présente quelques données brutes et montre que tout le monde peut les classer, sa méthode s'appuyant sur nos capacités à catégoriser. Ce qu'il faut découvrir, ce sont des mots qui soient à la fois semblables par le son et par le sens. Dans ce cas, il y a parenté entre ces langues, on trouve ce qu'on appelle des racines, chacune des familles va se trouver caractérisée par des racines différentes, à partir d'une même racine, les langues vont évoluer différemment, etc.

En répondant à la question « Pourquoi sommes-nous capables de classer et comment ces classifications fonctionnent-elles ? », Ruhlen se sépare de ses devanciers : ces classifications ne sont possibles que grâce à l'arbitrarité du signe linguistique. Cela va à l'inverse des démarches précédentes qui insistent sur la motivation. Ruhlen néglige les signes motivés : ces classifications ne sont possibles que parce que la relation son-sens est arbitraire.

Pratiquement, on peut s'attendre à des milliers de combinaisons, puisque la phonologie prévoit les combinaisons possibles et impossibles dans une langue. Ces combinaisons sont mises en relation avec les notions exprimées par ces langues. Si différentes langues emploient la même combinaison pour désigner la même notion, il est peu probable que cela soit dû au hasard. Mais il faut expliquer ces formes semblables. Trois possibilités peuvent se présenter à cet égard : la convergence, l'emprunt, l'origine commune.

En éliminant au préalable tout ce qui peut provenir d'emprunts ou de convergences, pour les formes qui demeurent, la ressemblance ne peut s'expliquer que par une origine commune. On peut aller plus loin et dire que, si certaines ressemblances existent actuellement entre les langues, c'est que ces ressemblances étaient présentes dès le début – ce qui correspond à l'hypothèse du monogénisme. Selon Ruhlen, si l'on

trouve des langues avec des ressemblances son-sens, il ne peut qu'y avoir parenté entre ces langues : ces ressemblances ne peuvent être accidentelles. Le fond de sa méthode est donc l'arbitrarité du signe, un axiome qui invite à la prudence, car générateur d'artefacts.

À la rencontre des développements récents dans le domaine de la cognition, si nous voulons accorder un certain rôle aux phénomènes cognitifs dans le lexique, il nous semble que, dans certains cas, il n'est pas exclu de remettre en question le fait que de telles ressemblances peuvent reposer exclusivement sur un héritage commun.

Il n'est peut-être pas même nécessaire de présupposer un emprunt ou une contamination : il pourrait s'agir de phénomènes cognitifs menés parallèlement, mais indépendamment par les langues, notamment lorsque la perception des propriétés saillantes d'une entité offre un caractère d'évidence tel, qu'elle impose pratiquement le choix d'un certain trait saillant et, au sein d'une civilisation matérielle donnée, le choix d'une certaine entité comparée. Ce qui pose alors que l'origine de la ressemblance, constatable au plan lexical, ne serait pas (uniquement) linguistique. En conséquence, on pourrait penser à une coïncidence d'origine cognitive, où l'on distinguerait au moins deux étapes :

- perception identique du même phénomène acoustique faite par deux communautés linguistiques différentes ;
- si les communautés linguistiques en question possèdent des phonèmes identiques ou très proches, la «translation» de ce phénomène acoustique dans les phonèmes des langues concernées aura des résultats similaires.

La théorie des matrices et de étymons¹⁹

Un pas en avant dans le débat sur la motivation et l'iconicité lexicale a été réalisé avec la théorie des matrices et des étymons (TME), dont les bases ont été posées dans les années quatre-vingt-dix, a permis de

¹⁹ Voir notamment Bohas (1997) et Bohas et Dat (2007). Rappelons ici que, pour répondre à la question de l'iconicité des formes lexicales, cette théorie s'attache à analyser la structure du lexique sémitique en plusieurs niveaux de représentation :

- 1) La matrice, combinaison, non ordonnée linéairement, de traits phonétiques, liée à une charge notionnelle concrète ;
- 2) L'étymon, combinaison, non ordonnée linéairement, de phonèmes qui comporte ces traits et développe conceptuellement cet invariant sémitique ;
- 3) Le radical, étymon développé qui, formellement et sémantiquement, s'applique aux paradigmes et au champ associatif recouvert par la matrice de traits.

dégager, en arabe et en hébreu²⁰, un « système » fondé sur un principe d'invariance²¹ à même de prendre en charge des régularités sémantiques et phonétiques existantes entre les mots (homonymie, énantiosémie, etc.) et de révéler la charge mimophonique des signes verbaux enfouis sous la routine de l'abstraction et de la démotivation. Le dépouillement et l'analyse systématique des données lexicales ont permis de dégager un système cohérent qui assigne une valeur conceptuelle aux combinaisons de traits phonétiques. Ces combinaisons, liées à des valeurs notionnelles, autorisent l'hypothèse d'une structuration du lexique sémitique à la fois phonique et notionnelle.

C'est donc une organisation formelle et conceptuelle des lexiques qui y est proposée, fondée sur deux principes essentiels : l'un concerne l'identification du lien lexicologique entre les mots (i.e. présence simultanée d'un invariant formel et d'une ressemblance conceptuelle), le deuxième vise le rapport existant entre ces mots et le monde (i.e. présence d'une charge mimophonique qui suggère par les séquences articulatoires des mots certains aspects de la réalité à désigner). Si étymologie et naturalisme s'y entrecroisent, ceci ne doit guère surprendre, puisque – nous le savons bien – les premières investigations étymologiques se sont en vérité développées dans le cadre des théories de l'iconicité originelle du langage qui prétendaient renouer les liens entre langage et réalité.

À la différence des études antérieures, la TME déplace la discussion depuis le niveau des phonèmes au niveau plus abstrait de la phonologie : le sémantisme d'une forme est soutenu non pas par des éléments consonantiques, mais par certains de leurs traits constitutifs. Elle pose le postulat selon lequel le sens est lié à une combinaison de traits phonétiques – la plus petite unité de signification.

Une stricte étanchéité a toujours été observée entre les propriétés phoniques des phonèmes et les propriétés sémantiques ; or, cette approche nous oblige à admettre que la charge sémantique associée à une matrice/comboinaison de traits se réalise non pas dans un couple de phonèmes, mais dans un couple de vecteurs de traits. Cette constatation fait en quelque sorte sauter la barrière qui sépare phonologie,

²⁰ Voir Dat (2002).

²¹ Ce principe d'invariance apparaît comme étant codifié en langue au niveau matriciel : la matrice de traits est une structure invariante qui traduit la transposition de certaines catégories d'objets naturels en formes linguistiques « palpables », par projection sur l'appareil phonatoire.

morphologie et sémantique, constat qui est en soi d'une grande importance théorique.²²

La TME ne prêche pas l'idée d'un mimétisme universel de la forme, mais le caractère non erratique du principe qui préside à l'association du son et du sens. Par ailleurs, il se peut que le niveau matriciel, sans être universel, ait une très grande généralité et qu'il s'actualise dans des langues non apparentées. Dans le cas du domaine sémitique, les recherches menées dans ce cadre théorique depuis une vingtaine d'années ont montré que la langue peut centrer l'organisation formelle de son lexique sur une gamme diversifiée de relations mimophoniques.

Les conclusions auxquelles aboutit la TME ne sont pas seulement validées par une théorie lexicale qui ne cesse de se développer, mais aussi par des indices « extérieurs » :

– Certaines idées similaires se retrouvent chez bien des auteurs, idées qui, malgré l'absence d'un cadre théorique commun permettant d'argumenter l'hypothèse proposée, posent le problème de l'existence des phénomènes mis en évidence ;

– Le nombre de données qui va dans ce sens rend peu probable qu'elles ne soient dues qu'à notre subjectivité et ce, aussi important que soit le facteur subjectif dans l'évaluation des faits.

La théorie des matrices et des étymons s'inscrit dans ce débat vieux comme le monde, mais nul « cratylisme » dans sa démarche : seulement la découverte et la description d'un système où un sémantisme constant et général est articulé autour d'un jeu phonétique simple. Le dépouillement et l'analyse systématique des données lexicales

²² Le problème du rapport entre sémantique et phonétique est redevenu actuel avec la découverte des neurones-miroirs, contribution à même de mieux expliquer l'origine et le fonctionnement du langage. Rizzolatti et Sinigaglia (2011) posent que l'ensemble des données neurophysiologiques suggèrent que le langage a évolué à partir d'un système d'imitation gestuelle, qui s'est ensuite progressivement transféré de la main à la bouche. Gentilucci et Corballis (2006) proposent même une théorie mimético-gestuelle du langage en s'appuyant sur des expériences qui montrent une superposition fonctionnelle entre des circuits neuronaux qui gèrent les gestes de la main et les circuits neuronaux qui gèrent les gestes de l'appareil articulatoire. Ce progrès en neurophysiologie peut avoir des conséquences importantes sur les recherches en matière d'iconicité linguistique, car il vise directement la théorie du signe linguistique : on peut désormais affirmer que la dimension phonético-articulatoire et la dimension logico-sémantique du signe partagent un substrat neurophysiologique commun, celui du système sensori-moteur. Cela favorise pleinement l'hypothèse d'un rapport analogique entre le plan de la forme et le plan du sens, non seulement sur l'axe diachronique, phylogénétique, mais aussi (pour certains linguistes) sur l'axe synchronique et psychogénétique.

sémitiques ont permis de dégager un système cohérent qui assigne une valeur conceptuelle aux combinaisons de traits phonétiques.²³

Types de motivation

En parcourant la littérature, on constate facilement que le concept de motivation revêt plusieurs acceptions, d'où une certaine confusion qui ne facilite pas toujours le débat qui nous occupe ici :

1) Première acception : motivation morphologique, motivation relative (SAUSSURE, 1916).

On parle, tout d'abord, de motivation pour renvoyer à un phénomène morphologique : la possibilité de découper le signifiant en éléments morphologiques reconnaissables par le sujet parlant et recoupe donc la notion de « mots construits ». Pour pouvoir parler en ce sens de « mot motivé », il est nécessaire que le terme contienne au moins deux éléments morphologiques dans son thème. Ces éléments sont associables à des lexèmes libres ou à des éléments morphologiques liés. Cette motivation, entendue comme un découpage morphologique du signifiant, se rencontre pour les trois types morphologiques de mots : aussi bien les suffixés (« mangeable ») que les composés (« abat-jour ») ou encore les agglutinés ou lexies complexes (« pomme de terre »). Il existe toute une série de mots monomorphématiques tels pied, chien, etc., qui sont de ce point de vue immotivés et insécables, à savoir non-construits. Ce type d'analyse synchronique est, en fait, rendue possible par le réseau des relations associatives mis en œuvre par F. de Saussure.

2) Seconde acception : motivation sémantico-référentielle (GUIRAUD, 1967), motivation secondaire (NICOLAÏ, 1982), motivation indirecte (COYAUD, 1974).

Un terme est également motivé si le procédé de désignation est évident, si l'on perçoit un lien entre le signe linguistique et l'entité désignée, si le signe linguistique donne des informations sur ce qu'il désigne. Il s'agit de retrouver le pourquoi de la dénomination, sa justification en fonction de la nature des propriétés de l'entité désignée. Le nom ainsi motivé peut évoquer :

²³ Ces combinaisons, liées à des valeurs notionnelles, étayent l'hypothèse d'une structuration à la fois phonique et notionnelle, mécanisme lexicogénique caractérisant le domaine sémitique, bien que des zones lexicales apparaissent opaques aujourd'hui, qui laisse transparaître un processus fondateur qui a traversé toute la langue et gouverné ainsi la structuration de son lexique.

- soit un bruit par une activité venant d'ailleurs (action humaine en particulier : fr. vannier, d'où fr. vanneau) ;
- soit l'apparence de telle partie du corps, d'un vêtement (fr. moine, d'où fr. moineau) ou de tel ou tel autre animal ou végétal ;
- soit une propriété de l'objet (p. ex., en grec moderne, l'eau, *vepo*, signifie « la fraîche ») ;
- soit un ensemble de propriétés plus ou moins abstraites formant périphrase (ainsi en malais, « soleil » se dit *mata hari*, « l'œil du jour ») ;
- soit une association d'éléments représentatifs de l'ensemble désigné, dans le cas de mots abstraits (ainsi, en mandarin, « parents » se dit *fùmu*, « père-mère » ; « longueur » se dit *changduan*, « long-court », etc.)

3) Troisième acception : motivation absolue (SAUSSURE, 1916), primitive (NICOLAÏ, 1982), motivation directe (COYAUD, 1974), mimophonie (GENETTE, 1976), anamorphose (LAFONT, 2000).

Ce type de motivation pourrait correspondre, en gros, à ce qui ne relève pas de l'arbitraire du signe selon Saussure, Benveniste ou Martinet, dans son acception la plus largement diffusée, celle de relation arbitraire entre le mot et son référent. On a coutume de ranger sous ce terme essentiellement les onomatopées – formes iconiques, qui résultent, rappelons-le, de la reproduction, au plan linguistique, de phénomènes acoustiques, soit sous la forme de segments exclamatifs, soit sous la forme de lexèmes. Ordinairement, on distingue entre (en empruntant la terminologie de R. Lafont, 2002) :

- icônes auditives (« On va avec elles du sonore reçu au même sonore donné à recevoir ») : d'événements sonores, d'émissions sonores animales, etc.
- et icônes organiques (« L'organe sert à se dire, il est à lui-même sa propre icône²⁴ »).

Ce type de mimophonie nous paraît relever de la seconde motivation : la perception d'une relation entre signe linguistique et designatum, avec une particularité notable, cependant. Si, dans les cas

²⁴ Mais il existe aussi des types d'iconicité plus subtils encore :

- la juxtaposition d'un élément linguistique à la suite d'un autre élément peut reproduire l'addition de deux entités dans le monde réel, exprimant l'idée de pluriel, par exemple ;
- la reduplication d'un son ou d'un groupe de sons en tant qu'expression de répétition, de force, etc.

de la seconde motivation, c'est « normalement » le signifié du signe linguistique qui fait le pont avec le référent ou designatum, dans ce cas-ci d'onomatopées, c'est bien le signifiant du signe linguistique qui reproduit, en l'interprétant, une particularité physique du designatum. En d'autres termes, la motivation primaire, contingente, se situe au niveau de la reconnaissance d'une relation référentielle entre le signifié global du morphosémantisme et une réalité cognitive donnée ; c'est l'idéophonie onomatopéique. La motivation secondaire, fondamentale, se situe au niveau de la reconnaissance intuitive du paradigme constitué par l'ensemble des unités qui participent à un même morphosémantisme : c'est la genesis, à savoir le champ sémantique (NICOLAÏ, 1982, p. 267).

4) Quatrième acception : psychobiologique, synesthésique ; oblique (GENETTE, 1976).

Ce type de motivation est, en réalité, un cas particulier d'iconicité qui vise la corrélation entre des concepts et des phonèmes (par exemple, entre le concept de « petitesse » et la voyelle /i/). Si la mimophonie concerne l'adéquation des signes linguistiques avec les référents par le biais de l'expressivité, la motivation synesthésique porte sur la relation qui s'instaure à un niveau pré-signifiant, où certains types d'articulations phoniques ou rythmiques sont mis en rapport avec des champs dits impressifs.²⁵

Le terme de motivation recouvre donc plusieurs phénomènes linguistiques différents qui se croisent et s'entrecroisent dans la plupart des lexèmes, mais qui peuvent être mis en évidence lorsque chacun d'eux apparaît isolément. Par ailleurs, on constate que deux types de préoccupations peuvent être à l'origine des « enquêtes » sur la motivation et le symbolisme des sons : ou bien, comme dans les travaux inspirés par le Cratyle, le symbolisme phonétique fonde une thèse portant sur une propriété objective des mots de la langue (thèse prétendant relever de la science ou, tout au moins, de la philosophie), ou bien il exprime simplement une sensibilité aiguë aux pouvoirs de suggestion des mots (dans ce cas, il relève de la réflexion sur la pratique poétique). Dans la littérature d'hier et d'aujourd'hui, dans la recherche du rapport son-référent, on se focalise soit sur la production, soit sur la « consommation » du son :

- Le son mime la nature de l'articulation qui le produit (voir BROTTES, 1765), de même que la lettre mimerait la position des organes buccaux tels qu'ils sont ressentis par l'énonciateur dans l'expérience phonatoire

²⁵ Voir Samarin (1970).

ou perçus visuellement par l'auditeur. Il en découle une interprétation psychanalytique²⁶, qui assimile la phonation, l'articulation, la prosodie, le style vocal à un système de pulsions dont les phonèmes portent la typologie.

- Il existe un empirisme articulatoire de l'émission ou acoustique de la réception donnant lieu à une phonétique expressive ou impressive (v. Grammont) : les sons évoquent des couleurs, des formes (v. Gabelentz), etc., des impressions sensibles entre lesquelles on transite par la synesthésie (i.e. les correspondances acoustiques / chromatiques de Chastaing²⁷).

En guise de conclusion

Au terme de ce bref survol du débat motivation vs. arbitraire (en calquant l'idée centrale de cet essai sur la présentation de G. Genette – qui réduit la « doctrine » mimologiste à trois situations essentielles : A. La langue doit être mimétique, B. La langue peut être mimétique, C. La langue est mimétique) –, on peut proposer la synthèse suivante :

	A	B	C
Mimologisme absolu (Cratyle)	+	+	+
Mimologisme secondaire (Socrate)	+	+	-
Mimologisme « empirique, de profondeur » (Jakobson, Fónagy ; Bohas)	?	+	+ / -
Conventionnalisme absolu (Hermogène – Saussure)	-	-	-

²⁶ Voir Fónagy (1983).

²⁷ Voir aussi Masson (1952).

Les quelques travaux cités ici nous apprennent essentiellement :

– pourquoi il n’est pas étonnant que les partisans de l’arbitrarité ou d’une conception très étendue de la parenté des langues tendent à minimiser l’importance de la motivation lexicale en la ramenant au cas marginal des onomatopées. Et cela en dépit du fait que bien des travaux, plus ou moins actuels, montrent que la motivation lexicale est beaucoup moins saugrenue qu’on ne le pense et que son mécanisme est beaucoup plus complexe que ne le suggère la conception traditionnelle de l’onomatopée. En ce sens, la TME constitue une approche intéressante : son hypothèse est que les relations signifiant–signifié ne sont ni strictement arbitraires ni strictement déterminées, mais qu’il existe des principes de motivation impliquant à la fois la nature des relations mimophoniques et la manière dont elles se projettent sur le lexique et l’organisent ;

– que la question de la motivation du signe linguistique n’a pas de réponse universelle : elle pourrait constituer une simple variable typologique, propre à telle ou telle communauté linguistique. Une enquête approfondie et à grande échelle sur la motivation dans les langues les plus diverses devrait apporter des précisions sur la nature du langage et des éléments nouveaux dans l’éternel débat initié par Cratyle.

RÉFÉRENCES

- BENVENISTE, Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- BOHAS, Georges, 1997, *Matrices, étymons, racines, éléments d’une théorie lexicologique du vocabulaire arabe*, Paris/Louvain, Peeters.
- BOHAS, Georges et DAT, Mihai, 2007, *Une théorie de l’organisation du lexique des langues sémitiques*, Lyon, ENS Éditions.
- BROSSES, Charles de, 1765, *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l’étymologie*, Paris, Saillant, Vincent et Desaint.
- CHASTAING, Maxime, 1958, « Le symbolisme des voyelles, significations des i ; symboles de cris et de mouvements ; symboles d’acuité et de petitesse », *Journal de psychologie* 55, p. 403-424 et p. 461-481.
- CONDILLAC, Étienne Bonnot de, 1746 [1973], *Essai sur l’origine des connaissances humaines*, Auvers-sur-Oise, Galilée.
- COURT DE GEBELIN, Antoine, 1773-1782 [1973], *Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne*, Paris, France-expansion.

- COYAUD, Marcel, 1974, « Le non-arbitraire de quelques signes linguistiques naturels », *Cahiers internationaux de symbolisme* 26, p. 7-14.
- DAT, Mihai, 2002, *Matrices et Étymons. Mimophonie lexicale en hébreu biblique* thèse de doctorat, Lyon, ENS Lettres.
- DOUAY, Françoise et PINTO, Jean-Jacques, 1991, « Analogie/anomalie. Reflet de nos querelles dans un miroir antique », *Communications* 53, p. 7-16.
- DUCROT, Oswald et TODOROV, Tzvetan, 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- ÉPICURE, « Lettre à Hérodote », trad. M. Conche dans ÉPICURE, *Lettres et Maximes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, p. 97-125.
- FONAGY, Ivan, 1980, *La métaphore en phonétique*, Paris, Didier-Érudition.
- FONAGY, Ivan, 1983, *La vive voix. Essais de psycho-phonétique*, Paris, Payot.
- GABELENZ, Georg von der, 1891 [1995], *Die Sprachwissenschaft, ihre Aufgaben, Methoden und bisherigen Ergebnisse*, Londres, Routledge-Thoemmes press.
- GENETTE, Gérard, 1976, *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris, Seuil.
- GENTILUCCI, M. et CORBALLIS, Michael C., 2006, « From manual gesture to speech: a gradual transition », in *Neuroscience and Biobehavioral Reviews* 30, p. 949-960.
- GRAMMONT, Maurice, 1933, *Traité de phonétique*, Paris, Librairie Delagrave.
- GUICHARD, Étienne, 1606, *L'harmonie etymologique des langues, hebraïque, chaldaïque, syriaque, greque, latine, française, italienne, espagnole, allemande, flamende, angloise*, Paris, G. le Noir.
- GUILLAUME, Gustave, 1937 [1948], *Psychologie de la forme*, Paris, Flammarion.
- GUIRAUD, Pierre, 1967 [1986], *Structures étymologiques du français*, Paris, Payot.
- HJELMSLEV, Louis, 1943 [1961], *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- IBN ĞINNĪ, Abū al-Faṭḥ ‘Uṭmān, [1952-1956], *al-Ḥaṣā’iṣ*, éd. Muḥammad ‘Alī al-Nağğār, Le Caire, Dār al-Kutub al-Miṣriyya, 3 vol.
- JAKOBSON, Roman, 1963, *Essais de linguistique générale I : Les fondations du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- JAKOBSON, Roman, 1973, *Essais de linguistique générale II : Rapports internes et externes du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- JAKOBSON, Roman, 1976, *Six leçons sur le son et le sens*, Paris, Éditions de Minuit.

- JAKOBSON, Roman et WAUGH, Linda R., 1980, *La charpente phonique du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- JESPERSEN, Otto, 1922, *Language : its nature, development and origin*, London, G. Allen & Unwin.
- LAFONT, Robert, 2000, *Schémes et motivation : Le lexique du latin classique*, Paris, L'Harmattan.
- LAKS, Bernard et VICTORRI, Bernard (éds.), 2002, *L'origine du langage*, numéro 146 de la revue *Langages*.
- LAKOFF, George et JOHNSON, Mark, 1985, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit.
- LAMY, Bernard, 1699 [1969], *La rhétorique ou l'art de parler*, Brighton, University of Sussex library.
- LUCRECE, [1973], *De la nature*, trad. J. KANY-TURPIN Paris, Garnier.
- MARTINET, André, 1957, « Arbitraire linguistique et double articulation », *Cahiers Ferdinand de Saussure* V, p. 27-42.
- MASSON, David I., 1952, « Synesthesia and Sound Spectra », *Word* 8, p. 39-41.
- MAUPERTUIS, Pierre-Louis Moreau de, 1740 [1971], *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues et la signification des mots*, Genève/Paris, Droz.
- NICOLAI, Robert, 1982, « De l'entrelac à la courbure : emprunt vs. genesis », in *Comptes rendus du GLECS*, 24-28 (1979-1984), p. 241-267.
- NICOLAI, Robert, 1983, « Réflexions comparatives à partir de lexiques négro-africains et chamito-sémitiques : faits et théorie », dans JUNGRAITHMAYR, Herrmann et MULLER, Walter (éds.), *Proceedings of the Fourth International Hamito-Semitic Congress (Marburg, 20-22 September 1983)*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins Publishing Company, p. 47-64.
- NODIER, Charles, 1834 [1968], « Notions élémentaires de linguistique », in *Œuvres complètes*, 12, Genève, Slatkine reprints.
- PETERFALVI, Jean-Michel, 1970, *Recherches expérimentales sur le symbolisme phonétique*, Paris, Éditions du CNRS.
- PLATON, *Cratyle*, [1961], Paris, Les Belles Lettres.
- RIZZOLATTI, Giacomo et SINIGAGLIA, Corrado, 2011, *Les Neurones miroirs*, Paris, Odile Jacob.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, 1781 [1835], « Essai sur l'origine des langues », in *Œuvres choisies*, Paris : Librairie classique L. Hachette, t. II.
- RUHLEN, Merritt, 1997, *L'origine des langues. Sur les traces de la langue mère*, Paris : Belin.
- SAMARIN, William J., 1970, « Inventory and Choice in Expressive Language », *Word* 26, p. 121-130.

- SAUSSURE, Ferdinand de, 1916 [1984], *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- TOUSSAINT, Maurice, 1983, *Contre l'arbitraire du signe*, Paris, Didier-Érudition.
- VERSTEEGH, Cornelis Henricus Maria, 1984, « La grande étymologie d'Ibn Ginnî », in Auroux, Sylvain et *alii.* (éd.), *La linguistique fantastique*, Paris, Klincksieck.
- VICO, Giambattista, 1725 [1835], *Science nouvelle*, Livre II, Chapitre III, § IV, in *Œuvres choisies*, Paris, Librairie classique L. Hachette, t. II.